

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 19 FÉVRIER 1841.

RAPPORT fait par M. Maertens, au nom de la commission des naturalisations, sur la demande du sieur Cyprien Dehier.

NATURALISATION ORDINAIRE.

MESSIEURS,

Par pétition adressée à M. le ministre de la justice, le 5 novembre 1838, le sieur Cyprien-François-Joseph Dehier, négociant à Audenaerde, demande la naturalisation ordinaire.

Le pétitionnaire, né à Château-L'Abbaye (département du Nord), le 22 février 1788, habite la ville d'Audenaerde depuis la fin de 1823. Commerçant honnête et intègre, il s'est acquis l'estime et la confiance de ses concitoyens : sa conduite, sa moralité et son civisme sont à l'abri de tout reproche.

Le rapporteur,
J. MAERTENS.

Le président,
DU BUS AÏNÉ.